Compte Rendu du CHSCT
27 novembre 2017

En l'absence de quorum, le CHSCT du 20 novembre sera réuni en 2ème convocation ce 27 novembre à 9 h 30 à la salle des Commissions de la cité administrative

F.O.-DGFIP 24 a lu une déclaration liminaire.

La direction a répondu qu'elle avait conscience des problèmes évoqués et qu'elle essaye d'accompagner au mieux les agents et certifiée faire remonter à la direction générale les problèmes liés aux suppressions d'emplois

De même elle a rappelé que les Risques PsychoSociaux. étaient portés normalement à la connaissance des membres du C.H.S.C.T.

1) Lettre de mission de Mme Aurore BLAQUART, ISST :

l'I.S.S.T. Mme BLAQUART étant absente ce point n'a pas été évoqué

2) Fermeture de Mussidan. Conséquences pour les agents

La direction a commenté les documents relatifs à la fermeture de la trésorerie de MUSSIDAN.

Les agents sont allés visiter leur prochain lieu de travail à RIBERAC, ils travailleront dans le même bureau, fidèles au choix qu'ils ont fait de rester ensemble et solidaires, mais dans un bureau différent des collègues déjà sur site.

F.O.-DGFIP 24 prend acte qu'il s'agit du choix des collègues de Mussidan en espérant qu'être dans un bureau à part ne nuira pas à l'ambiance de travail.

Les Ressources Humaines ont déclaré suivre attentivement les changements.

F.O.-DGFIP 24 a tenu à rassurer la direction : Nous ferons de même...

La fermeture du poste est prévu pour le mercredi 20 décembre 2017 afin de permettre aux collègues de préparer le transfert des budgets dans les meilleures conditions possibles.

Le sort de l'agent BERKANI est en cours et est suspendu à l'avis du Comité médical.

3) Plan d’actions national sur l’amiante

La direction nous fait une présentation de la nouvelle réglementation avec une signalétique à poser sur les zones concernées par l’amiante.

Actuellement l’affichage a été effectué sur BERGERAC, ce dernier est en cours sur le site de SARLAT et finalisé par l'assistance de prévention.

Une aide financière sera demandée à la Préfecture pour les mises à jour des D.T.A. qui existent parfois pour des bâtiments ou il n’y avait pas d’amiante car la liste B des matériaux s'ajoutent désormais au D.T.A.

Un suivi est en cours pour les sites de Bergerac Municipale, Lalinde, Montignac, Nontron, Saint-Astier, Saint-Aulaye, Sarlat Municipale, Saussignac, Thiviers qui ne sont pas des bâtiments domaniaux et des courriers sont envoyés aux bailleurs.

La mairie de Sarlat a répondu que le CDFIP sera vu par la Mairie en 2018 en même temps que d’autres de ses autres bâtiments.

4) Trousses et armoires de premiers secours

La direction a rappelé les nouvelles instructions et organisations pour les premiers secours avec des achats prévus dans le point 7 de l'oredre du jour grâce à un budget récupéré sur des actions annulées.

Ces équipements seront validés par l'ISST et coordonné par l'assistante de prévention. Elle effectuera également un suivi des trousses et de leurs contenus en coordination avec le médecin de prévention (achats sur des budgets différents) grâce à des tableaux à partir de 2018.

Concernant l'affectation de ces trousses de secours à des agents particuliers (Géomètres, Huissiers,etc…), **F.O.**-DGFIP24 a souhaité savoir si ces personnels étaient avaient suivi la formation de secouriste.

L’Assistante de Prévention a dit les avoir incités sans pouvoir l’exiger à le faire mais ne pas pouvoir les forcer et a regretté le manque de suivi de cette formation.

5-6) Campagne ministérielle DUERP-PAP 2017/2018

C’est une année de recensement des risques. Une simplification toute relative se dégage des documents remis pour servir le DUERP et le PAP à l’avenir.

La direction rappelle que l'Assistante de Prévention doit seulement aider les chefs de service qui auraient dû réunir leur personnel avant le 30 novembre.

F.O.-DGFIP24 rappelle le souhait de maintenir le Registre de Santé à l'accueil de chaque service afin de le rendre accessible à tous en attendant sa dématérialisation qui pose problème pour le moment (budget et harmonisation national), et demande qu’un rappel aux chefs de service soit fait dans ce sens

Désormais les problèmes de climatisation feront l'objet d'un suivi de même que la maintenance des chaudières.

7) Propositions d'actions

La direction présente les devis pour diverses petits achats, **F.O.**-DGFIP24, vote pour (seul point soumis pour avis)

La direction fait observer qu’en début d'exercice les représentants des personnels lui avait reproché de dépenser trop, **F.O.**-DGFIP24 lui fait observer que le reproche fait était de dépenser sans concertation préalable en GT des membres du CHSCT.

8) Questions diverses

Il a rappelé que le local d'archivage de BERGERAC n'avait plus de problème. Il demeure le problème du financement et donc de la date de déménagement de BERGERAC MUNICIPALE.

F.O.-DGFIP24 a alors évoqué à la demande de certains personnels de cette trésorerie , le problème du sas.

Réponse de la direction :

Le SAS ne sera probablement pas réparé, vue le déménagement proche et celui-ci ayant été mis en place au profit de la BDF du temps où le bâtiment était occupé par la Recette des Finances

On ne nous dit pas tout

Vos représentants **F.O.**-DGFIP24, sont allés à la pêche à la pêche au renseignements, :

Renseignement pris auprès de collègues plus anciens, il semblerait que le SAS de Bergerac a été mis en place suite à braquage ! Et que la BDF n'y était pas à ce moment-là

L’état de la Trésorerie de PERIGUEUX ETS HOSPITALIERS a été évoqué à la demande de la direction, **F.O.**-DGFIP24, a répondu que rien ne lui avait été remonté et que la situation semblait s’améliorer quant à l'ambiance de travail, mais a tenu à faire observer que bon nombre de collègues allaient bientôt pouvoir faire valoir leurs droits à retraite, et de son étonnement de ne pas voir de tuilage se mettre d’ores et déjà en place, à la vue de la particularité du métier en secteur hospitalier. La direction a pris note et dis ne pas pouvoir faire grand-chose. Tout en faisant valoir, qu'elle avait affecté un cadre A expérimenté dans ce service

F.O.-DGFIP24 fait savoir que cette arrivée avait été appréciée de l'ensemble des collègues du poste

Isolation phonique de l'escalier de l'hôpital : les services techniques de l'hôpital n'ayant aucune solution, une entreprise a été contactée pour examiner l'élaboration d'un coffrage.
F.O.-DGFIP24 confirme la difficulté de travailler au niveau de cet escalier.

F.O.-DGFIP24 a rappelé le problème du confinement lorsque attaque Terroriste, la direction est sans l’attente d'une directive concernant le risque terroriste.

Vos représentants **F.O.**-DGFIP24 en CHSCT

Titulaire : Annabelle MONZIE

Suppléant : Gaëtan LEJEUNE

Expert(e) : Sylvie GAUTIER

BULLETIN D'ADHESION

FO DGFiP

NOM : ---------- PRÉNOM : ----------

N°DGI ou N°AGORA : ---------- ADRESSE MÈL : ----------

GRADE : ---------- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : --------- %

AFFECTATION : ----------
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFiP)

Fait à ---------- le ----------
(signature)

➔ **66 %** *de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu*